

## NOMINATIONS

Mgr René Guay, évêque du diocèse, fait part des nominations effectuées en décembre 2020.

### MANDATS RENOUELÉS

#### **Ministre extraordinaire du baptême**

**Mme Louise Dassylva**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**Mme Raymonde Desgagné**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**M. Mario Delisle, apl.**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses des paroisses Saint-Cyrille, Sainte-Lucie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Edmond-les-Plaines, Saint-Thomas-Didyme, Sainte-Thérèse-d'Avila, Saint-Stanislas, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Augustin, Saint-Eugène-d'Argentenay, Saint-Michel, Sainte-Jeanne-d'Arc, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Ludger-de-Milot, Sainte-Élisabeth-de-Proulx et Saint-Édouard formées en *Unité pastorale des Grandes Rivières*.

**M. Gaston Drolet, apl.**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**M. Louis-René Gilbert**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-

Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**Mme Gisèle Girouard, apl.**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses des paroisses Saint-Cyrille, Sainte-Lucie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Edmond-les-Plaines, Saint-Thomas-Didyme, Sainte-Thérèse-d'Avila, Saint-Stanislas, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Augustin, Saint-Eugène-d'Argentenay, Saint-Michel, Sainte-Jeanne-d'Arc, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Ludger-de-Milot, Sainte-Élisabeth-de-Proulx et Saint-Édouard formées en *Unité pastorale des Grandes Rivières*.

**Mme Monique Jomphe, apl.**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**Mme Micheline Lepage**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**Mme Hélène Martel, apl.**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**Mme Régina Rodrigue, apl.**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses des paroisses Saint-Cyrille, Sainte-Lucie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Edmond-les-Plaines, Saint-Thomas-Didyme, Sainte-Thérèse-d'Avila, Saint-Stanislas, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Augustin, Saint-Eugène-

d'Argentenay, Saint-Michel, Sainte-Jeanne-d'Arc, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Ludger-de-Milot, Sainte-Élisabeth-de-Proulx et Saint-Édouard formées en *Unité pastorale des Grandes Rivières*.

**Mme Éliane Tardif, apl.**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses des paroisses Saint-Cyrille, Sainte-Lucie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Edmond-les-Plaines, Saint-Thomas-Didyme, Sainte-Thérèse-d'Avila, Saint-Stanislas, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Augustin, Saint-Eugène-d'Argentenay, Saint-Michel, Sainte-Jeanne-d'Arc, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Ludger-de-Milot, Sainte-Élisabeth-de-Proulx et Saint-Édouard formées en *Unité pastorale des Grandes Rivières*.

**M. Alain Tremblay**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**Mme Doris Tremblay**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

**Mme Chantale Vermette**, ministre extraordinaire du baptême au sein des paroisses Sainte-Famille, Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Dominique et Saint-Gérard-Majella formées en *Unité pastorale des Deux-Rives*.

## DÉCRET

Le 8 décembre 2020, Mgr René Guay a émis un décret sur la comptabilité distincte des cimetières paroissiaux.

Pour en faire la lecture, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.evechedechicoutimi.qc.ca/donnees/media/fichiers/Chancellerie-Decrets/Decret%20Comptabilite%20distincte%20des%20cimetieres%20paroissiaux.pdf>

